



NEFF Franck
Secrétaire départemental
07.62.54.13.13

Marseille, le 19 mai 2020

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie – DASEN des Bouches du Rhône
DSDEN des Bouches du Rhône
28 Bd Charles Nedelec 13231 MARSEILLE CEDEX 1

Objet : Covid-19 – Report de l'élargissement de la rentrée à tous les niveaux de classes

Monsieur le Directeur Académique,

Alors que l'accueil des élèves de tous les niveaux de classe était prévu par le ministre de l'Éducation Nationale le 25 mai, nous avons été informés, comme les enseignants, lundi 18 mai à 16h, du report de cet accueil d'une semaine, sur la ville de Marseille.

Nous constatons que cette nouvelle annonce municipale tardive vient une fois encore bouleverser tout le travail de réflexion et d'organisation des équipes enseignantes, conformément à ce qui était demandé par leur hiérarchie, pour l'accueil de ces nouveaux groupes d'élèves.

Nous vous avons déjà alerté, par notre courrier du 10 mai, de la pression de certaines communes, dont celles d'Arles et de Marseille, pour « prendre la main » sur la réouverture des écoles, en déterminant le nombre d'élèves accueillis en fonction des employés municipaux disponibles.

La municipalité marseillaise a demandé, avec votre accord, aux enseignants de se plier à ce dispositif, au mépris du travail d'organisation effectué conformément aux directives de l'Éducation nationale, contre leurs droits et l'intérêt des élèves.

Aujourd'hui, cette dernière communique par voie de presse en prétextant que « *la transmission du sondage, permettant de connaître les effectifs d'enfants présents, intervenant trop tardivement du fait du pont de l'Ascension* » et sous-entend ainsi que les enseignants seraient responsables de cette situation.

Pour notre syndicat qui défend les conditions de travail, le statut et les droits des enseignants, cette mainmise des collectivités locales dans le fonctionnement des écoles et les obligations réglementaires des enseignants, fonctionnaires d'Etat, n'est pas acceptable !

Nous tenons à vous signaler les risques psychosociaux qu'engendrent, pour beaucoup de collègues, ces directives contradictoires auxquelles s'ajoutent les pressions de toutes sortes, en particulier les injonctions de votre part de ne communiquer les conditions réelles de la réouverture des écoles qu'à la hiérarchie directe. De nombreux collègues, perturbés par la situation anxiogène liée à la crise sanitaire, fatigués par tout le travail fourni pour garder le lien avec leurs élèves pendant la période de confinement, alertent notre syndicat sur le fait qu'ils sont aujourd'hui au bord de la rupture !



04.91.00.34.22



07.62.54.13.13



09.57.49.82.49



contact@snudifo13.org



www.snudifo13.org

Monsieur le Directeur Académique des Bouches du Rhône, vous être responsable de la situation qui est faite aux enseignants de ce département, du respect de leurs droits, de leurs conditions de travail et de leur protection.

Concernant le report demandé par la municipalité marseillaise, accepté par vos services, nous vous demandons de rédiger un courrier d'information à destination des parents. Cela permettrait au moins de clarifier la responsabilité de chacun et de protéger les directeurs et leurs adjoints de toutes formes d'incidents susceptibles de se produire suite à cette annonce.

Nous vous demandons de l'envoyer au plus vite dans les écoles, afin que les familles soient informées sans délai et ainsi éviter que les enseignants soient tenus pour responsables. En effet, nombre de parents s'étaient sans doute organisés en fonction de la réouverture des écoles, souvent dans le cadre de la reprise de leur travail imposé par leur entreprise.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, dans l'intérêt des personnels que nous représentons et défendons, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma parfaite considération.



Franck NEFF

Secrétaire départemental